

GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

MINISTÈRE D'ÉTAT

SERVICE INFORMATION ET PRESSE

BULLETIN DE DOCUMENTATION



16^e Année

15 OCTOBRE 1960

(Nouvelle Série) N° 12

SOMMAIRE

- | | |
|--|---|
| 1. La Journée de Commémoration Nationale | 2 |
| 2. L'Assemblée Générale des Nations Unies 1960. - Discours de Monsieur
Eugène Schaus, Vice-Président du Gouvernement, Ministre des Affaires
Etrangères | 3 |
| 3. Les Journées portuaires belgo-luxembourgeoises des 2 et 3 octobre 1960 | 6 |

La Journée de Commémoration Nationale

En souvenir de la lutte héroïque menée contre l'oppresseur nazi, le peuple luxembourgeois célèbre chaque année la « Journée de Commémoration Nationale ».

A cette occasion, le Gouvernement grand-ducal avait publié, le 9 octobre, la proclamation suivante :

« Le 10 octobre 1941, la Nation luxembourgeoise s'est révélée à elle-même en disant "Non!" à l'oppresseur et en proclamant, par un plébiscite unanime, sa fidélité à la patrie.

Il est des souvenirs qu'un peuple doit conserver.

Oublier cet acte de courage et de fierté, oublier les sacrifices qu'il a entraînés, ce serait nous renier nous-mêmes.

Dans un monde, au destin très incertain, nous avons besoin de forces morales, comparables et égales à celles qui nous ont distingués face à la tyrannie.

Dix-neuf années nous séparent du 10 octobre 1941. Que ceux qui ne se rappellent plus l'Événement, que les jeunes surtout pensent à la vertu qu'il symbolise: l'amour de la patrie.

Le Gouvernement invite la population à s'associer à lui et à s'unir en esprit autour de sa Souveraine, pour revivre dans le recueillement la grande journée historique de la Résistance luxembourgeoise.

Pour célébrer cet acte mémorable, des cérémonies se dérouleront dans la capitale, dimanche prochain, le 9 octobre 1960: à 9.30 heures à la cathédrale; vers 10.45 heures au Monument du Souvenir et à 11.30 heures au Mausolée du Soldat Inconnu et à la Croix de Hinzert.

Toutes les autres communes imiteront l'exemple donné par la capitale, en organisant des commémorations dans le cadre de la vie locale.

La population est invitée à pavoiser les maisons.

Les Membres du Gouvernement:

Pierre Werner,	Emile Schaus,
Eugène Schaus,	Paul Elvinger,
Emile Colling,	Pierre Grégoire.
Robert Schaffner,	

Dans la Capitale, les cérémonies débutèrent par un service religieux pontifical, auquel assis-

tèrent LL. AA. RR. Madame la Grande-Duchesse et Monseigneur le Prince de Luxembourg. Avaient pris place également aux rangs réservés aux notabilités du pays: M. Emile Reuter, Président honoraire de la Chambre des Députés, et plusieurs Membres de cette Haute Assemblée, M. Eugène Schaus, Ministre des Affaires Etrangères et de la Force Armée, Vice-Président du Gouvernement, MM. les Ministres Emile Colling, Paul Elvinger et Pierre Grégoire, le Président du Conseil d'Etat M. Félix Welter et plusieurs Conseillers, le Président et une délégation de la Cour Supérieure de Justice, M. Emile Hamilius, Bourgmestre de la Ville de Luxembourg, accompagné de plusieurs Echevins et Conseillers communaux, les représentants de l'Armée, de la Police et de la Gendarmerie ainsi que de nombreuses personnalités de la vie politique et administrative de la Capitale et du pays.

Les Mouvements de Résistance étaient notamment représentés par M. Paul Faber, Président de l'Ordre de la Résistance, M. Nico Muller, Secrétaire Général de l'Union des Mouvements de Résistance, et M. Dopfeld, Président de la Ligue des Prisonniers Politiques et Déportés.

Après le service religieux, un cortège se forma et, Musique de la Garde grand-ducale en tête, il se dirigea vers le Monument du Souvenir, où S. A. R. Monseigneur le Prince déposa une magnifique couronne de fleurs. Des gerbes y furent aussi déposées par MM. les Ministres Eugène Schaus et Pierre Grégoire au nom du Gouvernement et par M. le Bourgmestre Emile Hamilius au nom de la Ville de Luxembourg.

Ensuite, le cortège se rendit au Cimetière Notre-Dame à Luxembourg-Limpertsberg, où MM. Schaus, Grégoire et Hamilius déposèrent des Couronnes au Mausolée du Soldat Inconnu. Devant la Croix de Hinzert, Monseigneur Léon Lommel, Evêque de Luxembourg, récitait les prières d'adieu et des couronnes furent déposées par le Gouvernement, la Ville de Luxembourg, l'Union des Mouvements de Résistance et la L.P.P.D. La Sonnerie aux Morts et l'Hymne national luxembourgeois terminèrent les cérémonies de cette Journée de Commémoration Nationale 1960.

Notons que des manifestations analogues eurent lieu également à Dudelange, Diekirch et Esch-sur-Alzette à l'occasion de la Journée de Commémoration Nationale.

L'Assemblée Générale des Nations Unies 1960

Discours de M. Eugène Schaus, Vice-Président du Gouvernement, Ministre des Affaires Etrangères

Le 30 septembre 1960, M. Eugène Schaus, Ministre des Affaires Etrangères, a prononcé un important discours à l'Assemblée Générale des Nations Unies à New-York, au cours duquel il a défini la position du Luxembourg face aux grands problèmes internationaux. Nous reproduisons ci-après le texte intégral de ce discours :

« Monsieur le Président,

Au nom de la délégation luxembourgeoise j'ai à cœur, tout d'abord, de me joindre aux félicitations chaleureuses qui vous ont été adressées pour votre élection au poste de Président de la quinzième session de l'Assemblée Générale des Nations Unies. L'expérience de ces derniers jours a déjà démontré que votre élection a été de bon augure pour le développement de la présente session. La conduite de nos travaux n'aurait pas pu être mise entre les mains d'une personnalité plus intègre, intelligente et courtoise que la vôtre.

Monsieur le Président,
Messieurs,

Si je prends aujourd'hui la parole devant cette haute assemblée, ce n'est pas tant pour analyser en détail les graves problèmes qui agitent actuellement l'humanité, ni pour exposer l'opinion de mon Gouvernement sur tous les points inscrits à notre ordre du jour, mais c'est avant tout pour réaffirmer, brièvement d'ailleurs, la foi agissante et inébranlable d'un petit peuple dans les principes, la mission et l'institution même des Nations Unies, dont la famille vient si heureusement de s'agrandir par l'admission de seize nouveaux membres. Nous nous réjouissons que notre organisation ait gagné en universalité par l'admission de ces nouvelles nations, toutes animées par une grande volonté de paix et d'entente internationale. Mon pays qui, au cours de son existence millénaire, a été le théâtre de tant de convoitises et de luttes meurtrières et qui a été pendant longtemps objet plutôt que sujet politique, comprend et partage la joie des pays qui viennent d'accéder à leur indépendance. C'est pour cette raison que je suis heureux d'adresser aux quinze nouveaux États membres d'Afrique et à la République de Chypre, avec nos sincères félicitations, le salut fraternel et les meilleurs vœux du peuple et du Gouvernement luxembourgeois.

Notre désir le plus intense est que, grâce à notre organisation, les nations amies, qui sont venues se joindre à nous, puissent jouir pleinement dans la paix de leur indépendance et de

leurs libertés et maintenir chez eux un régime s'inspirant des principes de la démocratie, de la justice, du progrès social et de la dignité humaine.

Car tels sont, parmi les buts que les auteurs de la Charte des Nations Unies ont inscrits au frontispice de leur œuvre pacifique et humanitaire, ceux qui priment tous les autres; en d'autres termes, la paix du monde, que désirent tous les hommes de bonne volonté et vers laquelle tendent nos aspirations les plus légitimes, ne serait qu'une illusion, si elle ne s'accompagnait pas de l'affranchissement des individus de toute entrave aux libertés personnelles et de la disparition de tout régime d'oppression et de contrainte morale et sociale.

Mon pays se tourne avec confiance vers les Nations Unies, dont les institutions prévues par la Charte ont fait la preuve de leur utilité et de leur efficacité grâce notamment au principe d'impartialité qui régit le fonctionnement du Secrétariat Général.

L'intérêt de notre organisation et de nos peuples nous commande donc de ne pas toucher à ces institutions, du moins d'une façon aussi radicale que d'aucuns ont cru devoir le proposer au cours du présent débat.

Ainsi, que l'a si bien exprimé il y a quelques jours le Président des Etats-Unis, ce sont surtout les petites nations qui, exposées aux velléités de domination subversive, trouvent une garantie pour leur existence et leur indépendance nationale dans la réalisation de l'idéal de la Charte et dans le parfait fonctionnement des institutions de l'organisation des Nations Unies.

Monsieur le Président,

J'aimerais maintenant présenter quelques observations au sujet du problème congolais. Bien que la Belgique, pays grand ami du nôtre, ait de son propre gré, sans réticences et sans conditions politiques aucunes, accordé au peuple congolais l'accès à l'indépendance et bien qu'elle se soit conformée dans la mesure des possibilités matérielles aux résolutions du Conseil de Sécurité, elle vient, de l'avis de mon Gouvernement, d'être injustement accusée d'impérialisme, notamment, par l'Union Soviétique.

J'estime que l'histoire, cet impartial arbitre des actions des peuples et des individus, une fois les passions calmées, rendra justice à l'œuvre accomplie par la Belgique au Congo.

Mon Gouvernement tient à apporter ici son tribut de reconnaissance et d'admiration au Secrétaire Général, Monsieur Dag Hammarskjöld, ainsi qu'à ses collaborateurs qui ont fait preuve des indispensables qualités de clairvoyance, d'énergie, d'esprit, d'initiative et d'objectivité pour mettre à exécution les résolutions des Nations Unies. Parce qu'ils ont été fidèles et à la lettre et à l'esprit des principes et des décisions de notre organisation, ils sont aujourd'hui critiqués par ceux qui, unilatéralement et en dehors des Nations Unies, veulent imposer au Congo et à travers lui au monde leur propre loi.

Pour mon petit pays, qui ne peut survivre lui-même que dans un monde où le droit prime la force, l'unique espoir pour sortir de la crise actuelle, qui bouleverse le Congo, réside dans la Charte des Nations Unies et dans l'action bénéfique de notre organisation qui s'en inspire.

Je voudrais clore ces quelques réflexions sur la question congolaise en exprimant le vœu fervent que la situation se normalise rapidement sous l'influence et avec l'aide de notre organisation, afin que nous puissions bientôt accueillir parmi nous les représentants qualifiés d'un jeune Etat en mesure de forger son destin dans une atmosphère politique, économique et sociale saine et calme, permettant à ses citoyens de jouir en paix des bienfaits de leurs libertés démocratiques et de la prospérité.

Monsieur le Président,

Il y a quelques jours, dans un réquisitoire d'une violence extrême, l'honorable Premier Ministre de la République Cubaine a accusé le Gouvernement et le peuple des Etats-Unis du Nord des pires méfaits. Il leur a reproché notamment d'avoir toujours imposé aux autres Etats, notamment aux Etats faibles, leur loi qui serait la loi du plus fort et de les avoir tenus dans leur domination politique et économique.

Loin de moi de vouloir me mêler dans le conflit qui actuellement divise les Etats-Unis et le Cuba. Mais après avoir écouté cette dithyrambe, j'ai cru de mon devoir élémentaire de justice et de reconnaissance de relever certains faits qui à mon sentiment dans ce contexte ne pourraient pas ne pas être rappelés à la mémoire des membres de cette Assemblée.

J'ai déjà relevé à quel point le peuple luxembourgeois est profondément attaché à son indépendance et à ses libertés nationales et individuelles.

Or qu'il me soit permis de souligner sous ce rapport que, dans les 33 dernières années, le Grand-Duché de Luxembourg, attaqué et violé dans ses droits internationaux et nationaux, naturellement impuissant à se défendre lui-même, a recouvré à deux reprises différentes sa liberté et son indépendance grâce notamment à l'intervention désintéressée des Etats-Unis, grâce au sacrifice suprême de milliers de ses enfants,

ayant lutté aux côtés des alliés et qui reposent ensemble avec un de leurs chefs les plus prestigieux dans le sol luxembourgeois, imprégné du sang de ses libérateurs américains. Le Gouvernement et le peuple luxembourgeois ont de ce fait contracté vis-à-vis de leur puissant allié une dette de reconnaissance profonde et inaltérable.

Cette dette est d'autant plus grande qu'ils ont conscience que, dès la fin de la deuxième guerre mondiale, le Gouvernement et le peuple des Etats-Unis, du fait de leur aide matérielle et morale inconditionnelle et notamment aussi de leur présence militaire en Europe, ont su nous préserver et continuent de nous préserver des dangers de la domination impérialiste qui nous menace du côté des forces militaires et subversives du communisme international.

Si le peuple luxembourgeois est resté indépendant, politiquement et économiquement parlant, s'il peut librement penser, parler et écrire, s'il a la faveur de jouir d'un régime démocratique, il le doit avant tout à la grande nation des Etats-Unis, dont il a le privilège d'être et le souci de rester à tout jamais l'ami et l'allié et qui, loin d'imposer sa loi aux petits pays, n'a cessé de respecter leur souveraineté et de garantir leur indépendance.

En ce qui concerne le problème du désarmement, j'aimerais faire la déclaration suivante. Nul pays que le mien n'est attaché à l'idéal d'un monde désarmé. Comme tous les Etats, il envisage avec horreur la perspective d'une guerre atomique, dans laquelle il ne sera qu'une victime innocente de forces sur lesquelles il n'a pas de prise. Même si la possibilité d'action de mon pays est limitée, il fera tout ce qui est dans son pouvoir pour contribuer à la solution de ce problème crucial. Le désarmement risque de devenir un leurre, s'il ne se fait pas dans une attitude de loyauté réciproque. C'est pour cette raison que les Occidentaux estiment comme illusoire toute proposition de désarmement, pour total qu'il soit, s'il n'est pas accompagné d'un système adéquat et effectif de contrôle et de la construction parallèle d'un système de sécurité collective. Les conditions sont profondément différentes entre le monde occidental, qui a tenu traditionnellement sa porte ouverte, tout en étant pénétré du sens de la solidarité mondiale, et le camp, hermétiquement clos, du communisme. J'irai même plus loin en disant que le problème du désarmement n'est pas en première ligne un problème militaire. C'est en réalité et en profondeur un problème politique. Il est illusoire de parler sincèrement de désarmement tant que subsiste un impérialisme qui aspire à la domination mondiale et qui ne peut imposer ses visées qu'en s'appuyant sur d'immenses moyens de force. Mon Gouvernement regrette vivement qu'au moment, où du côté occidental de nouvelles propositions allaient ouvrir des perspec-

tives encourageantes pour un accord entre l'Est et l'Ouest, l'Union Soviétique et les quatre autres puissances communistes aient brusquement mis fin aux négociations.

Les formules développées pour le désarmement la semaine dernière par le Président Eisenhower et dans son discours d'hier par le Premier Ministre du Royaume Uni sont de l'avis de ma délégation de nature à constituer une base réaliste et solide pour aboutir à une solution durable du problème majeur qui intéresse à un degré égal tous les peuples du monde. Nous espérons que les négociations de Genève, interrompues et boycottées par les pays communistes, puissent reprendre dans les plus brefs délais.

Désireux de parler de l'état actuel de la situation internationale, je voudrais brièvement aborder ce problème par son aspect que je considère comme fondamental, à savoir les relations entre l'Occident et le monde communiste. C'est en effet ce problème qui se trouve au centre sur tous les autres domaines de la coopération internationale au sein même du monde occidental.

C'est à la solution de ce problème que devait au fond tendre la Conférence au Sommet, dont la réussite était devenue le havre d'espérance de tant d'êtres humains avides de paix, de justice et de progrès social.

Déjà le seul fait que les chefs soviétiques soient sortis de leur isolement et aient manifesté la volonté d'entrer en conversation avec les leaders politiques du monde occidental, avait été salué avec tant de soulagement.

On avait cru en déduire en effet un certain relâchement de la politique de tension et de menace constante, qui jusqu'alors avait dominé les relations entre l'Est et l'Ouest. La déception, à laquelle a donné lieu l'avortement de la Conférence au Sommet, n'en a été que plus grande: on s'est demandé, si effectivement un revirement fondamental s'était opéré dans la politique étrangère de l'Union Soviétique et si l'ère de la prétendue détente et de coexistence pacifique devait à nouveau faire place à une période de guerre froide, précurseur de la guerre tout court.

Personnellement, je m'efforce de ne pas croire à pareil changement radical de la part de nos interlocuteurs communistes.

Mais prenons garde:

S'il est exact que la porte des conversations entre les deux mondes qui s'opposent, pourrait se réouvrir à l'occasion de cette session et promettre une reprise possible du débat, le comportement des leaders communistes au cours de ces derniers mois et les discours qu'ils viennent de faire à cette tribune, prouvent que nous sommes loin d'une entente effective et que la paix, telle que nous la concevons, est loin d'être réalisée.

En effet, tout dans leur comportement, dans leurs déclarations, propositions et suggestions

démontre que, pour l'Union Soviétique et les pays du monde communiste, la notion de la coexistence pacifique et de la détente est intimement liée à celle de la domination du monde non-communiste. Même en admettant que cette domination ne serait pas recherchée au moyen d'une guerre qui pourrait se retourner contre les agresseurs eux-mêmes, il est à craindre en tout cas que le monde communiste ne tente de détruire notre système politique, économique et social par des moyens apparemment pacifiques.

Ce serait donc une lutte par d'autres méthodes, mais de notre côté on ne devrait pas se méprendre sur la nature de ces méthodes, car, pour le communisme, la politique et l'économie n'ont pas la même signification que pour nous. Pour nous, la politique signifie le libre jeu des règles démocratiques, alors que la politique, pour le communisme, c'est l'opinion dirigée, la subversion et l'intervention policière. La même vérité vaut pour le domaine économique: pour nous, l'économie est essentiellement le libre déploiement de l'initiative et la satisfaction des multiples besoins humains, alors que pour le communisme, l'économie est une stratégie subordonnée aux visées d'une idéologie et d'une politique. L'intervention sur les marchés mondiaux, les relations commerciales, la politique de crédit, l'aide aux pays sous-développés, tout devient une arme destinée à ébranler l'économie occidentale, pour préparer la main-mise du communisme sur les diverses régions du globe.

Ainsi, la lutte entre le camp communiste et le monde libre, sans rien perdre de son âpreté, sans que rien ne soit abandonné des visées ultimes de part et d'autre, se livre désormais sous d'autres formes. Elle est devenue plus mobile et elle adopte des moyens plus subtiles. Son centre de gravité s'est aussi déplacé: sans que la menace directe contre nous-mêmes, en Europe, soit devenue moins aiguë, un vaste mouvement de pénétration se développe en Asie et en Afrique.

Voilà donc comment j'envisage la situation mondiale du moment. Le climat politique actuel est lourd de menaces, mais je ne désespère pas pour autant de l'avenir de l'humanité. Bien au contraire, tout en gardant le sang-froid en face des dangers, qui continuent à nous préoccuper, et en adoptant une attitude réaliste, nous pouvons rester convaincus que la paix pourra être garantie et la civilisation occidentale sauvée.

Avant de terminer je voudrais déclarer que mon Gouvernement est animé d'une ardente volonté de coopérer avec tous les autres membres de l'Organisation des Nations Unies en vue de résoudre un des problèmes les plus importants qui se posent aujourd'hui au monde et qui consiste à accroître les efforts destinés à soutenir les pays sous-développés pour élever leur niveau de vie et à intensifier la collabora-

tion entre pays avancés et pays en voie de développement. Bien que l'on ait mis en œuvre de nombreux programmes bilatéraux et multilatéraux, pour favoriser l'élévation du niveau économique, culturel et social dans de vastes régions du monde, il reste encore beaucoup à faire dans le cadre des Nations Unies. Mon Gouvernement est prêt, dans l'avenir comme dans le passé, à contribuer à ces programmes dans toute la mesure de ses modestes possibilités.

Qu'il me soit permis de dire, pour conclure, que nous vivons dans un monde incertain, mais en même temps dans un monde aux immenses

possibilités. Entre la destruction et la construction pacifique, il n'y a aucun doute sur la voie que les peuples désirent suivre. L'Organisation des Nations Unies est dépositaire d'une grande espérance et elle se doit de répondre à l'attente de l'humanité entière. Pour atteindre ce suprême objectif de la paix et de la coopération internationale, une collaboration sincère, loyale et désintéressée de tous les pays, grands et petits, au sein et sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, est plus que jamais nécessaire et sera seule à même d'éviter des événements qui pourraient nous mener au désastre.»

Les Journées portuaires belgo-luxembourgeoises

Les 2 et 3 octobre 1960 ont eu lieu à Anvers les journées portuaires belgo-luxembourgeoises, organisées par le Groupement des Agences Maritimes et d'Usines, en collaboration avec l'administration communale d'Anvers.

Rappelons qu'environ 85 à 90 % des exportations de marchandises de l'Union Economique Belgo-Luxembourgeoise se font par le port d'Anvers.

Dans le trafic global du port d'Anvers, la part luxembourgeoise à l'exportation s'élève à quelque 880.000 tonnes, principalement en produits sidérurgiques. A l'importation, le tonnage est moins important et peut être estimé à plus ou moins 100.000 tonnes. Le tonnage total du trafic luxembourgeois passant par Anvers se situe ainsi aux environs de 1 million de tonnes par an.

Les journées portuaires débutèrent le 2 octobre par une réception à l'Hôtel de Ville d'Anvers. M. Craeybeckx, Bourgmestre d'Anvers, prononça à cette occasion une allocution, au cours de laquelle il souligna l'importance du port d'Anvers pour l'UEBL. M. Craeybeckx était entouré de M. Nicolas Hommel, Ambassadeur du Luxembourg à Bruxelles, M. Laurent Nøesen, Consul du Luxembourg à Anvers, M. Delwaide, Echevin, M. Leemans, Directeur du port d'Anvers, et M. Thoumsin, Président du Groupement des Agences Maritimes et d'Usines.

Plusieurs personnalités luxembourgeoises du monde industriel assistèrent également à cette cérémonie.

Le 3 octobre, les personnalités belges et luxembourgeoises visitèrent en bateau les imposantes installations portuaires d'Anvers. Dans la soirée, un banquet réunissait de nombreuses personnalités belges et luxembourgeoises. A l'issue de ce banquet, des allocutions furent prononcées par le Président du Groupement des

Agences Maritimes et d'Usines, par M. l'Echevin Delwaide, M. Lilar, Ministre de la Justice, M. Nicolas Hommel, Ambassadeur du Luxembourg, et M. van der Rest, Président du Groupement des Hauts Fourneaux et Aciéries belges.

Voici le texte du discours prononcé à Anvers par M. Paul Elvinger, Ministre des Affaires Economiques et de la Justice, au cours du déjeuner du 3 octobre :

« Messieurs,

Vous êtes fort bien placés pour apprécier dans quelle mesure l'économie luxembourgeoise se trouve axée sur ses mines de fer et sa sidérurgie, dont elle tire le plus clair de ses revenus. Je n'y insisterai donc pas. Mais la visite de votre grand port et l'image du rôle éminent qu'il joue dans le commerce international n'ont pas manqué de me rappeler combien le Luxembourg doit à ses relations intenses et suivies avec presque tous les pays du globe. Or, les échanges extérieurs constituent pour le Grand-Duché une nécessité impérieuse en raison précisément des particularités structurelles de son économie qui se caractérise surtout par la position prédominante de l'industrie lourde. En effet, le niveau de vie assez élevé, dont nous bénéficions, serait inconcevable, si nous ne pouvions compter sur une vaste clientèle étrangère pour l'écoulement de nos produits sidérurgiques et sur des fournisseurs qui nous approvisionnent non seulement en matières premières et en biens d'équipement, mais aussi en marchandises de consommation courante. Notre dépendance extrêmement prononcée du commerce extérieur saute aux yeux, si je fais remarquer qu'en 1958, par exemple, nos exportations ont présenté 80 % et nos importations 79 % du produit national brut aux prix du marché.

Cependant, l'industrie luxembourgeoise est située loin de ses bases d'approvisionnement et

de ses débouchés. De surcroît, dépourvue de voies navigables, son principal agent de liaison est le rail. Dans ces circonstances, les transports comme élément du prix de revient et comme problème de disposition n'ont jamais cessé de préoccuper nos industriels.

Il va sans dire que la sidérurgie luxembourgeoise est tout spécialement intéressée aux exportations, dont elle fournit en général près de 90 %, ce qui correspond à la presque totalité de sa production. Une large partie de ses expéditions d'acier prend la voie des mers, et c'est sous cet angle que le port scaldéen revêt pour le Grand-Duché une signification particulière. Ce n'est pas sans raison, en effet, qu'au sein de l'Union Economique les Luxembourgeois se flattent de pouvoir considérer le port de l'Escaut comme leur fenêtre ouverte sur le monde.

La question des tarifs ferroviaires, longtemps controversée entre la Belgique et le Grand-Duché, ayant trouvé sa solution en 1929, nos expéditions maritimes par Anvers n'ont cessé de se développer. On apprécie le niveau actuel de ce courant de transports en retenant que les seuls produits et demi-produits sidérurgiques embarqués par les usines luxembourgeoises à Anvers ont atteint en 1958 plus de 870.000 tonnes. Bien que le chiffre correspondant pour 1959 ne soit pas encore disponible, je n'exagère pas en le situant aux environs de 1.000.000 de tonnes. Ce niveau déjà impressionnant le serait certainement encore davantage, si l'on tenait compte du tonnage d'acier luxembourgeois acheté et réexporté par des entreprises belges. Le Grand-Duché figure donc à juste titre parmi les premiers pays de l'important hinterland anversoïse.

Selon des estimations prudentes, la valeur de l'ensemble des biens en provenance du Luxembourg et embarqué à Anvers s'est élevé en 1959 à près de 5 milliards de francs. A côté de ce montant, la valeur estimative de 1 milliard, établie au cours de la même année pour nos importations directes via Anvers, risque de paraître insignifiante. On ne doit cependant pas perdre de vue que de loin la majeure partie des biens d'outre-mer consommés ou investis au Grand-Duché et susceptibles d'entrer à Anvers, nous parviennent par l'entremise de fournisseurs belges. Or, la part relative de la Belgique dans nos importations totales oscille normalement autour de 38 %, proportion qui s'est traduite en 1959 par une valeur absolue de 5,8 milliards de francs.

Messieurs, après avoir essayé de vous montrer à l'aide de statistiques, plutôt sommaires il est vrai, l'importance du port scaldéen dans les échanges extérieurs de mon pays, je m'en voudrais de ne pas évoquer quelques-uns des avantages qui incitent les entreprises luxembourgeoises à faire appel de préférence aux services portuaires d'Anvers lors de leurs transports maritimes.

Je tiens à relever d'abord que les frais et la perte de temps résultant nécessairement du parcours notable qui relie nos usines à la rade d'Anvers sont réduits au minimum grâce à la densité du réseau ferroviaire belge et aux nombreuses possibilités de transports réguliers et rapides qu'il offre. De plus, les chemins de fer entrent dans le domaine du port même, où ils ils longent les quais et permettent ainsi d'éviter souvent certaines opérations onéreuses de transport, de manutention et de dépôt.

Les installations portuaires sont d'ailleurs de tout premier ordre et jouissent de ce fait d'une réputation mondiale. Je cite sous ce rapport les hangars couverts, à l'abri desquels se font le triage et la composition des lots d'après leur destination. J'indique également le nombre impressionnant de grues fixes et flottantes de même que les puissants ponts transbordeurs faisant partie de l'équipement moderne et rationnel, garantissant des embarquements à la fois prompts et sûrs. Cela est d'autant plus vrai que la main-d'œuvre qualifiée, expérimentée et laborieuse du port contribue dans une large mesure à justifier le renom de cette rade, connue partout comme celle du "quick dispatch" par excellence. Grâce à la collaboration loyale de ses travailleurs, Anvers est en effet l'un des rares ports permettant une activité continue.

En outre, point d'escale des grandes lignes de navigation, le port de l'Escaut se distingue par la multitude des destinations, vers lesquelles se dirigent les navires de tous les tonnages et pavillons. Ces circonstances heureuses offrent à nos industriels des avantages considérables. En premier lieu, le fret, se formant sous l'influence de la loi de l'offre et de la demande, évolue dans les conditions favorables d'un large marché. En deuxième lieu, l'intense activité navale du port d'Anvers a rendu possible l'établissement de lignes régulières représentant des facilités spécialement aux exportateurs de quantités importantes. Nos usines sidérurgiques peuvent dès lors régler leurs exportations maritimes tout comme leurs transports par voie ferrée, sans trop risquer des retards onéreux. En troisième lieu, de nombreux navires arrivant et repartant avec cargaison complète, les exportateurs sont souvent mis en mesure de profiter d'un fret de retour particulièrement modique.

Tels sont, Messieurs, trop brièvement esquissés, les liens solides et productifs qui unissent l'économie luxembourgeoise au grand port scaldéen. Grâce à eux, l'industrie et le commerce du Grand-Duché ont pu participer, au lendemain de la seconde guerre mondiale, au miracle du redressement belge, attribuable avant tout à l'initiative, à la ténacité et à l'ardeur qui ont toujours caractérisé les dirigeants et le personnel de ce port. Je ne saurais laisser passer cette occasion sans rendre hommage à ces qualités remarquables et sans professer ma foi dans sa prospérité future dans le cadre de l'Europe intégrée. »